solents; mais beaucoup moins fanfarons que je n'aurais cru. Quelqu'un m'assure que c'est qu'ils sont persuadés d'être victorieux. Du reste, ce sera une grosse affaire que de les abattre; il ne faut pas se faire d'illusion à ce sujet.

« Impossible de réunir sur le papier de quoi faire une correspondance potable. A mon retour, je ferai quelque chose d'intéressant et de neuf. Je suis trop espionné pour pouvoir écrire une demi-heure de suite.

« P. S. — A Ehrenbreititen on concentre du matériel et des approvisionnements, sans hâte ni presse et tout en tapinois. »

« Cologne, le 15 juillet.

« La population résolue, dans les forteresses du moins. A la campagne, pour le moment, accablement à cause de la mobilisation et des moissons qui allaient être rentrées. De Dusseldorf à Cologne, encombrement de wagons pour 32 hommes et 6 chevaux, destinés à être dirigés sur Sarrebruck. La landwehr se rassemble par groupes. »

La neutralité de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse.

Nous lisons dans le *Courrier de l'Escaut* de Tournai :

« Une forte armée se réunit à Givet pour traverser, dit-on, la Belgique par le chemin de fer de la Vallée de la Meuse, en vertu de conventions qui auraient été faites par M. Frère lors du différend pour le chemin de fer du Luxembourg. Ce fait est tellement grave au point de vue de la neutralité que nous hésitons à le croire.

« Nous apprenons ce matin qu'un cordon de troupes belges a été placé en observation le long des frontières franco-belges. »

L'*Indépendance belge* donne les détails suivants sur les mouvements et concentrations des troupes qui ont lieu en ce moment en Belgique :

« On comprendra que nous soyons sobres de renseignements sur les mouvements de troupes qui s'opèrent dans notre pays. Nous avons été les premiers à annoncer les deux nouvelles les plus importantes à ce point de vue : la concentration des troupes de certaines garnisons sur Anvers, et les ordres qui ont contremandé le départ du roi pour le camp et ajourné la levée du camp de Beverloo.

» Le gouvernement belge prend les mesures qui lui sont commandées par la situation. Ces mesures sont le résultat de la nouvelle loi d'organisation de l'armée, et du service organisé par les départements de la guerre et des travaux publics pour la mobilisation et la concentration des troupes en cas de besoin.

» Quelque réserve que nous soyons décidé à observer dans ces circonstances, nous pensons pouvoir dire, avec l'*Etoile belge*, que deux corps d'armée vont être formés, l'un de deux, l'autre de trois divisions, et que l'un de ces corps sera placé sous le commandement de M. le lieutenant généneral baron Chazal.

» Nous croyons savoir, en outre, que tout est prêt pour rappeler au besoin trois classes de miliciens sous les drapeaux. »

On écrit de Bruxelles à l'*Avenir national* :

« On assure qu'une note importante a été remise de la part du cabinet des Tuileries à notre gouvernement. Cette note demande si la Belgique est à même de défendre ses frontières, et si une armée prussienne, qui voudrait entrer sur le territoire belge, rencontrerait une résistance sérieuse. Dans le cas d'une réponse affirmative, le gouvernement français s'engage à laisser la Belgique en dehors de ses combinaisons stratégiques. Mais une armée française devrait, au premier signal des hostilités, occuper la Belgique, s'il était à craindre que l'armée prussienne pût s'emparer de ce pays.

« Il a été répondu que la Belgique est parfaitement en état de défendre sa neutralité.

« Des ordres ont été immédiatement donnés pour mettre nos frontières en état de défense et Anvers à l'abri d'un coup de main. Le mouvement des troupes déjà signalé continue et se développe. Le camp de Beverloo sera bientôt levé, et le roi qui devait s'y rendre ce matin est resté ici. C'est le second contre-ordre de ce genre qui est donné cette semaine. »

L'*Etoile belge* dit que l'armée de campagne est composée de 60,000 hommes et la réserve de 40,000 hommes. Le commandement des forces est confié au général Chazal.

Le *Morning-Post* dit que la rupture entre la France et la Prusse obligera le gouvernement anglais à faire immédiatement une proclamation de neutralité. Il y a des raisons de croire que la neutralité de la Belgique et du Luxembourg ne serait nullement atteinte. Le *Morning-Post* engage la presse anglaise à respecter la neutralité de l'Angleterre qui a fait de son mieux pour conjurer la crise. Il insiste aussi sur le respect de la neutralité belge, qui est un point d'honneur pour l'Angleterre.

Le *Morning-Post* ne craint rien cependant de ce côté, attendu que la position géographique de la Belgique est utile aux deux parties belligérantes.

On écrit de Bruxelles, 15 juillet :

« Les journaux mentionnent des bruits de formation d'un ministère national composé de libéraux et de catholiques.

» M. Rogier a été appelé au palais.

» Le gouvernement prend des mesures énergiques pour sauvegarder la neutralité de la Belgique.

» L'*Etoile* dit que, d'après les renseignements qui lui parviennent, le gouvernement a reçu de Berlin, de Londres, ainsi que de Paris, des assurances satisfaisantes pour le maintien de la neutralité belge. »

Le *Staats-Courant* de La Haye dit que le gouvernement a notifié officiellement à plusieurs cabinets son intention de garder une stricte neutralité.

On mande de Berne, 15 juillet :

» Le Conseil fédéral a demandé à l'Assemblée fédérale pleins pouvoirs pour toutes les mesures à prendre afin de protéger la neutralité de la Suisse dans le conflit entre la France et la Prusse. »

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
du *Journal de Roubaix*.

Paris, samedi, 16 juillet.

Permettez-moi, avant de vous parler des incidents d'hier dans les deux Chambres et dans la rue, de bien vous préciser en quelques mots quelle est la situation et comment, dans un si court espace de temps, nous sommes passés de l'état de paix à l'état de guerre. Intervertissant l'ordre ordinaire d'une narration, je commence par le résumé :

1° En pleine paix, et quand le gouvernement français venait d'attester solennellement ses intentions pacifiques, on a appris tout à coup que la Prusse voulait placer sur le trône d'Espagne un prince prussien. La France alors s'émeut; elle proteste auprès du Cabinet prussien et les puissances étrangères consultées approuvent sa susceptibilité.

2° Le prétendant prussien renonce à sa candidature. Le roi de Prusse interrogé déclare qu'il approuve cette renonciation.

3° Le roi Guillaume, prié de déclarer que cette approbation est définitive, et qu'il n'autoriserait pas dans l'avenir les prétentions de son parent, refuse de répondre et ferme sa porte à notre ambassadeur.

4° La Prusse notifie aux Cabinets de l'Europe qu'elle a refusé de prendre aucun engagement envers la France et qu'elle a infligé à notre ambassadeur l'affront d'un refus d'explications.

En résumé, après avoir ourdi une conspiration contre la France, conspiration secrète, inattendue, en dehors des usages internationaux, la Prusse inflige au représentant de notre pays un affront prémédité et se hâte de le porter à la connaissance de l'Europe pour que personne n'en ignore.

Voilà la situation révélée hier aux deux Chambres par les membres du Cabinet. Au Sénat, il y a eu un cri unanime : et ces hommes dont l'âge a mûri l'esprit et glacé l'ardeur ont eu un élan de patriotisme et, par une magnifique attestation de l'honneur français, se sont levés avec enthousiasme et ont sanctionné par d'énergiques vivats la résolution du Gouvernement Impérial. Le Sénat a siégé une demi-heure.

Au Corps législatif, la séance ouverte à une heure un quart s'est terminée à minuit, et n'a été suspendue que de six heures à 8 heures 3/4. Ces débats donneront lieu à des appréciations diverses et passionnées. Pour nous qui sommes resté dans une tribune depuis midi jusqu'à minuit, nous garderons longtemps le souvenir des manifestations patriotiques de la majorité et de la pitoyable attitude de l'opposition. Nous mettons en dehors de cette opposition qui a offert un déplorable spectacle à la France et à l'Europe, M. Gambetta qui s'est montré aussi grand par son magnifique talent d'orateur que par ses voies patriotiques qui l'ont séparé de la gauche.

A une heure un quart, pendant que M. de Gramont parlait au Sénat, le garde des sceaux a lu, à la tribune, l'exposé délibéré en Conseil des ministres, que vous connaissez. Cette lecture a été accueillie par les acclamations de l'Assemblée : la gauche est restée silencieuse.

M. Thiers a pris ensuite la parole : « Vous avez mal choisi l'occasion de faire la guerre ; si j'avais été à votre place, j'aurais agi autrement ; il faut attendre encore ». Voilà à quoi se réduit son discours fréquemment interrompu. Heureusement, ce n'est pas à M. Thiers que sont confiées les destinées du pays. On sait ce qu'il a fait de la dignité nationale en 1840, et combien il a toujours compromis les intérêts qu'il devait sauvegarder. Celui qu'on a appelé l'historien national, n'a jamais eu dans sa vie politique, je ne dirai pas qu'une passion, mais qu'une tactique, qu'un procédé : il a toujours démoli ou cherché à démolir ; et de lui il ne restera qu'une chose, ce sont ses écrits qui sont la contradiction de sa conduite comme homme d'Etat.

Le garde des sceaux est monté à la tribune, et dans cette grande journée, il a prononcé trois discours dont le premier a été une exposition énergique de la situation, le second a trahi une fatigue physique, conséquence d'un long labeur, et le troisième a été un éclatant triomphe oratoire.

Je ne puis faire ici l'analyse complète de la séance ; mais je dois faire ressortir la tactique de l'opposition dont le rôle sera sévèrement jugé et dont les agissements ont soulevé les protestations permanentes de la Chambre. Les membres de l'opposition font de l'opposition quand même : ils eussent accusé le Gouvernement de lâcheté s'il avait fait la paix ; ils ont parlé contre la guerre parce que le Gouvernement fait la guerre. MM. Thiers, J. Favre, E. Picard, plus ou moins écoutés, ont ergoté pendant plusieurs heures sur ce point : « la Prusse vous avait donné satisfaction, puisque le roi avait approuvé la renonciation du prince Léopold ; donc il fallait vous déclarer contents. » Il a fallu que les ministres répétassent plusieurs fois : dès le début, nous avons demandé au roi de Prusse un refus définitif de toute adhésion à la candidature de son parent, et le roi non content de repousser notre demande, a fait savoir à l'Europe, qu'il ne voulait plus recevoir notre ambassadeur; et toute la Chambre a frémi, quand le garde des sceaux a fouetté l'opposition de cette apostrophe. « C'est pour la première fois qu'on rencontre dans une assemblée française, d'un certain côté, tant de difficultés à expliquer une question d'honneur. »

La Séance de nuit s'est ouverte à neuf heures et demie. M. de Talhouët a lu le rapport de la commission sur les quatre projets de lois proposés. M. Gambetta dont on annonçait il y a deux jours, un discours belliqueux, a demandé communication de la note adressée par la Prusse aux puissances étrangères et qui constitue l'affront fait officiellement à la France. Le Garde des sceaux lui a répondu, et c'est alors que tous les membres de la commission se sont levés et on déclaré avoir reçu communication de toutes les pièces qui attestent le bon droit de la France, pièces que les nécessités diplomatiques qui seront révélées plus tard obligent de tenir secrètes. Cette affirmation a produit un immense effet, et nul ne sera surpris que M. Gambetta qui a eu une longue conversation avec M. de Talhouët ait voté les lois proposées. Et le *Journal officiel* a bien fait de ne pas reproduire cette triste exclamation de M. Ferry au moment où la commission déclarait avoir vu les pièces officielles : « C'est une blague » ! On a bien fait de rayer ce mot du compte rendu.

Sur la loi des 50 millions il y a eu dix opposants : sur les trois autres il n'y a eu qu'un opposant, M. Glais-Bizoin, qui fera bien de ne pas aller s'en vanter devant ses électeurs.

Un membre de la commission a dit devant moi : quand on connaîtra toutes les pièces officielles, on verra que la France a porté à l'extrême son désir de maintenir la paix, jusqu'où elle a poussé la conciliation et l'on sera aussi surpris qu'indigné de l'insolence de la Prusse. On assure que l'Empereur partira demain ou après demain : on ne sait pas au juste si son fils l'accompagnera ; mais on le croit. Le général Changarnier aura un grand commandement. Le Maréchal de Mac Mahon est arrivé : il commandera le principal corps d'armée. On annonce pour demain une proclamation de l'Empereur, une amnistie générale et pour lundi le vote de la loi de régence.

CH. CAHOT.

CORPS LÉGISLATIF

Séance du samedi 16 juillet.

Aujourd'hui, c'est M. le marquis de Talhouët qui préside la séance du Corps législatif.

Après quelques réclamations au procès-verbal, M. Latour-du-Moulin dépose une proposition sur la réorganisation de la garde nationale dans toutes les communes. Il demande l'urgence.

M. Picard dit qu'il avait déjà déposé un projet de loi sur le même sujet. Ce projet avait été l'objet d'un rapport sommaire qui concluait au rejet pour cause d'importunité. Aujourd'hui l'opportunité existe, il demande que le projet soit renvoyé aux bureaux.

M. Bethmont demande à la Chambre de déclarer l'urgence pour le projet de M. Latour-du-Moulin.

M. de Benoist ne croit pas que l'urgence doive être déclarée. Il croit qu'il y aurait *un danger sérieux pour le pays à modifier ses institutions militaires.*

(On proteste à gauche).

M. de Benoist : Taisez-vous et laissez moi parler. (cris violents.)

La discussion devient très vive entre M. de Benoist et M. Picard qui insiste.

Il ne faut pas oublier, dit M. Picard, que, quand l'invasion est venue en 1814, la France n'avait pas de garde nationale.

M. J. David s'oppose à l'urgence dans la pensée que ce vote, mal compris à l'étranger n'y fit croire à des craintes qui n'existent en aucune façon.

L'urgence pour la proposition Picard n'est pas admise.

M. Picard reprend la parole au bénéfice de l'urgence de la proposition de M. Latour-du-Moulin.

M. Segris s'y oppose.

M. Latour-du-Moulin retire sa demande d'urgence et le projet est renvoyé à la commission.

La Chambre passe aux rapports de pétitions.

Chronique locale & départementale

Un de nos abonnés, qui désire garder l'anonyme, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous proposer de constituer, le plus tôt possible, un comité chargé de centraliser les dons patriotiques, en argent, linge ou charpie que nos concitoyens s'empresseront de mettre à la disposition de notre armée. Nous n'avons pas le temps de faire de démarches, mais notre administration municipale mettra certainement, comme en 1859, un local à la disposition du comité pour déposer le linge et la charpie et se chargera volontiers de les expédier à Lille.

« Agréez, Monsieur, etc. »

D'un autre côté, MM. Funck et Spies nous adressent une somme de cent francs comme premier don patriotique. Cet exemple rencontrera de nombreux imitateurs parmi nos concitoyens.

Il y a eu hier soir une manifestation patriotique sur la Grande-Place de Roubaix. Tandis que la Fanfare faisait entendre divers morceaux de son répertoire, le public a demandé la *Marseillaise* qui a été jouée deux fois et suivie des cris mille fois répétés de *Vive la France! Vive l'Empereur! A bas la Prusse!*

Le préfet du Nord donne avis que le conseil de révision se réunira à la préfecture mardi 19 juillet et vendredi 22 juillet, à sept heures du matin, pour l'admission des substituants et remplaçants qui lui seront présentés.

Voilà un fait qui permettra de juger du retard apporté dans les transmissions télégraphiques. Nous avons reçu hier soir à neuf heures et demie une dépêche partie de Paris à une heure et demie.

Hier, le nommé Basse Henri, élève de l'école communale, a trouvé, sur la place du Trichon, une montre en argent qu'il s'est empressé de porter au maître. Cette montre a été immédiatement réclamée et rendue à la personne qui l'avait perdue et qui a généreusement récompensé cet honnête petit garçon.

Un autre élève de la même école, Berger Jean, a trouvé, mardi dernier, un beau livre de prière, dans la rue du Bois. Le livre est déposé au bureau de police.

Un accident a eu lieu avant-hier soir dans l'établissement de M. Allart Rousseau, au Galon-d'Eau. Une soigneuse ayant voulu retirer d'un engrenage un débris de laine qui s'y était attaché, a eu trois doigts de la main droite écrasés et le chirurgien qui lui a donné les premiers soins, a dû lui amputer les deux autres.

Hier matin, dans la rue du Collége, un ouvrier tisserand est tombé en voulant descendre d'un camion en marche, et a été gravement blessé. Il a été transporté à l'hôpital.

Ce matin, un homme ivre est tombé dans la rue St-Pierre et s'est fait au crâne une blessure assez grave. Les voisins se sont empressés de lui porter secours.

On écrit de Valenciennes :

L'avez-vous vu? — Qui? — Le Prussien! — Non, et vous? — Moi non plus. — Voilà ce qu'on se disait hier, en s'accostant dans les rues de notre ville. Vous allez savoir en peu de mots, ce qui a don-

---

une glace assez épaisse pour que tu ne puisses le lacérer furtivement. Voilà quand et comment tu verras cette contre-lettre, et non auparavant ni autrement. En attendant, je vais la mettre en lieu sûr, afin que tu ne sois plus tenté de recommencer l'expérience de cette nuit. Crois-moi, ne te montre pas trop difficile, et nous pourrons faire ensemble un arrangement à l'amiable, où tu trouveras ton profit.

— Eh bien! reprit Linguard, vous promettez donc que ni vous ni ce jeune homme, vous ne conterez jamais à personnes les événements de cette nuit?

— Nous le promettons, dit Fleuriaux avec assurance.

— Et puis vous vous engagez à soutenir demain matin la fable que je conterai aux dames Meursanges pour détourner leurs soupçons.

— Tu pourras conter toutes les fables de la Fontaine, si tu veux, personne ne te contredira.

— C'est un marché conclu, dit Linguard en soupirant.

— A merveille, reprit Fleuriaux, mais mais récapitulons : j'aurais mes cent louis, je pourrai recevoir tout le pays à la Bastide s'il m'en vient la fantaisie...

Et j'épouserai ma chère Elisabeth? s'écria Maurice.

— Oui! oui! répliqua Linguard d'une voix étouffée.

— Chien qui s'en dédit! s'écria le Nabab; tiens bien toutes tes conditions, mon vieux, car je te surveillerai. Tu as pu reconnaître déjà qu'il n'était facile ni de me tromper ni de me surprendre; te voilà bien averti... Allons, maintenant que la paix est conclue, fais-moi l'amitié de me laisser ici attendre le jour en compagnie de ce brave garçon, qui est venu si à propos pour m'épargner des désagréments. Envoie-nous deux ou trois bouteilles de ton vin le plus vieux par Christophe et bonsoir... Tu dois avoir besoin de ruminer tout à l'aise quelque nouvelle méchanceté; seulement contente-moi de ruminer, ou sinon...

Malgré ces rebuffades, Linguard adressa quelques paroles doucereuses aux deux amis pour achever ce qu'il considérait comme une réconciliation; puis il leur souhaita le bonsoir d'un air fort humble et sortit.

— J'ai quinze jours devant moi, pensait-il; c'est plus qu'il ne m'en faut pour les mater.

D'un autre côté, Maurice, resté seul avec Fleuriaux, se jeta à son cou.

— Ah! monsieur, que ne vous dois-je pas? s'écria-t-il avec transport, me aurez fait mon bonheur.

— Ne vous hâtez pas de vous remercier, répliqua le voyageur d'un air grave; Dieu sait comment tout ceci finira... Enfin, c'est quinze jours de gagnés... Il faudra bien les employer.

VII

REVIREMENTS.

Une semaine environ s'était écoulée; de grands changements avaient eu lieu à la Bastide-Rouge. Cette sombre demeure, si solitaire autrefois, si inhospitalière, était devenue tout à coup un lieu de réunion et de plaisir. Chaque jour de nouvelles bandes de visiteurs affluaient chez Linguard; toutes étaient accueillies avec une somptuosité inouïe pour le pays. Il n'était bruit que des bombances qui s'y donnaient, et cette circonstance ne contribuait pas peu sans doute à augmenter l'empressement de ceux qui se croyaient en droit d'être admis dans cet Eldorado improvisé.

C'est qu'en effet la Bastide-Rouge contenait maintenant un objet de vive curiosité pour les bons habitants de la banlieue de Marseille. La famille Fleuriaux avait joui autrefois d'une grande influence dans la province; le retour inattendu d'Auguste occupait toutes les bouches. Ses dissipations, ses amours, son duel tragique, sa disparition bizarre, étaient encore présents à la mémoire. Mais ce qui attirait particulièrement sur lui l'attention générale, c'était l'immense fortune qu'il avait, disait-on, rapportée des Indes; il pouvait mesurer au boisseau les moïdores, les perles et les diamants. Un navire était venu aborder de nuit dans une petite anse voisine de la Bastide-Rouge; on avait mis à terre, avec grand mystère, assez de richesses pour acheter la cargaison de tous les navires contenus dans le port de Marseille, et Marseille elle-même par-dessus le marché. Pour preuve à l'appui, on citait le rapport d'un officier de la douane qui avait donné la chasse au susdit navire, sans pouvoir l'atteindre, la nuit même de la dernière tempête causée par la labéchade.

Fleuriaux ne songeait pas à démentir ces bruits; il paraissait même, par sa prodigalité, se faire un plaisir de les confirmer. Son premier soin, après avoir touché les cent louis exigés de Linguard, avait été de se rendre à Marseille et d'acquérir un riche costume oriental, qu'il portait avec aisance et majesté. Puis, s'étant informé de ses très-nombreux parents et des personnes qui avaient été en relations autrefois avec sa famille, il était allé en grande pompe les visiter. Son assurance, ses discours où perçait l'habitude de l'opulence, quelques pièces d'or dépensées à propos, avaient ébloui tout le monde. On avait accueilli avec transport les avances du riche Nabab; on avait accepté ses invitations sans se faire prier, et voilà comment la Bastide-Rouge regorgeait sans cesse de parents et d'amis que l'on traitait magifiquement... aux frais de Linguard.

A l'encontre de cette splendide réputation, certaines rumeurs s'étaient aussi répandues dans le voisinage. Un Marseillais, qui se trouvait à bord d'un navire anglais, sur lequel était arrivé Fleuriaux, soutenait que le soi-disant Nabab avait servi sur ce navire en qualité de matelot, n'ayant pas d'argent pour payer son passage. Bécasson, l'aubergiste de *la Belle Maguelonne*, contait, à qui voulait l'entendre, comment Fleuriaux était arrivé un soir chez lui dans le plus misérable équipage, et comment il s'était trouvé dans l'impossibilité de payer sa dépense. Mais on traitait ces bruits d'absurdités, ou bien l'on parlait avec un sourire malin des expériences que voulaient faire tous les voyageurs devenus riches dans le nouveau monde, quand ils revenaient au pays natal, afin d'éprouver leurs parents et leurs amis. D'ailleurs, Fleuriaux agissait en maître à la Bastide-Rouge, et l'on se disait, non sans une apparence de raison, que l'avare et insolent Linguard l'eût impitoyablement chassé de chez lui, si le voyageur n'avait donné des preuves palpables de sa grande opulence.

Le fait est que Linguard semblait totalement éclipsé dans sa propre maison. Fleuriaux seul donnait des ordres, c'étaient chaque jour de nouvelles dépenses que l'ancien commis payait en silence, mais la rage au cœur. Cependant ce qui affligeait le plus Linguard, dans le nouvel état de choses, c'était de voir sans cesse à la Bastide le jeune Maurice Longpré, désormais fiancé reconnu d'Elisabeth Meursanges. Maurice, tout à la joie de se retrouver près d'elle, s'inquiétait